



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1320^e réunion statutaire du lundi 14 novembre 2016 **Unanimité « stalinienne » (!) pour les comptes 2015-2016**

L'expression nous vient du trésorier lui-même qui, après avoir présenté les comptes de l'année 2015-2016, s'étonnait presque du vote de l'assemblée générale : unanimité. Et une belle unanimité, tant pour la gestion du club que pour les manifestations et actions, comptabilisées séparément. Des bravos ont salué cet important travail dont le mérite revient à Martial et qui permet au club de savoir où il en est et jusqu'où il peut aller...



D'abord examinés par le conseil d'administration (le 7 novembre), les comptes ont ensuite été envoyés à nos (40) membres pour qu'ils soient en mesure de s'exprimer au cours de l'assemblée générale d'hier ; réunion statutaire à laquelle participaient 26 Lions, sans compter notre invité, Jacques Delattre, président de la région 3.

En ce qui concerne la gestion du club le trésorier à expliqué à grands traits le résultat 2015-2016 (déficit de 371€). Moins de recettes de cotisations, moins de remboursement de repas (épouses et privilégiés), moins de recettes de cession de champagne... et parallèlement, hausse des cotisations, du coût des repas à L'Hirondelle etc.

Pour les manifestations et actions sociales, le déficit de 1 901€ s'explique notamment par une baisse des ressources pour un montant d'actions équivalent...

Fondation des Lions de France

Délégué de la Fondation des Lions de France pour le District 103 Nord, Jacques Delattre, également président de la région 3, est venu tout spécialement éclairer notre lanterne sur la FLDF. Le club Jean-Bart dispose actuellement de 17 000€ placés sans intérêts sur un compte de dépôt de la Fondation. Notre argent est disponible à tout moment, sans frais, et nous participons ainsi à l'esprit de solidarité de la FDLF reconnue d'utilité publique (depuis 1989).

Comme nous, 650 clubs ont un compte en France et cela présente certains avantages comme celui de voir, le cas échéant, la réalisation d'un projet de club aidé par la Fondation, soit 10 à 20% de l'apport initial. Il y aurait 6 à 700 dossiers soutenus chaque année... Encore faut-il que ces projets entrent dans un cadre bien défini, à savoir l'aide aux malvoyants et à la



prévention de la cécité, l'aide aux malentendants, aux handicapés, aux personnes âgées et à la jeunesse en difficulté.

Jacques Delattre devait également nous parler du « don solidaire » qui, finalement, grâce à défiscalisation, ne coûte rien à celui qui veut bien le faire... Son intervention nous a encore permis d'en savoir plus sur les « fondations abritées » ou le « don dédié »... On retrouvera d'ailleurs les grandes lignes de son exposé en ouvrant le dossier qu'il a bien voulu nous faire parvenir et qui est joint à ce compte-rendu. Qu'il en soit vivement remercié.

Branche de club

La société se féminise. Hommes et femmes doivent-ils rester chacun dans leur coin ? Romain, notre président, ne le pense pas et, sur proposition de Jacqueline Gabant, il est favorable à la création d'une branche féminine ; ce qui serait une façon de régler le problème de la mixité.

Mais qu'est-ce qu'une branche de club ? Un document de base (guide) a été distribué hier à ce sujet. Chacun est invité dans un premier temps à bien s'informer. Le club Jean-Bart a, en outre, entrepris de constituer une commission de 6 à 8 membres intéressés par la question en vue de la décision à prendre.



Et encore

Le deuxième vice-président de la commission Effectifs a été élu hier : Bernard Mailly
La soirée Beaujolais de jeudi prochain, 17 novembre, à L'Hirondelle, commence à 20h.
Le coût (25€ par personne) sera facturé sur la cotisation.

Le bridge, ajoute Patrick Roussel, aura finalement lieu aux Dunes, le 18 mars 2017.

Alain Hanscoote et Pierre Steegmuller signalent le décès de M. Brouard, cadre de la sécurité sociale, qui s'est longtemps dévoué pour l'association Lire et mieux voir en Flandre, aujourd'hui dissoute. Cérémonie d'adieu au crématorium mercredi à 10h.

Jean-Bart mais aussi Duchesse-Anne et Dunkerque-marine souhaitent planter un chêne du centenaire (50€ l'arbre) mais où ? Marc Legros fera prochainement des propositions. Pourquoi pas dans les futurs jardins de la BS ?

A noter, souligne Alain, que France 5 va diffuser le 3 décembre un beau reportage (« Echappées belles ») sur la Flandre.

Nous nous devons d'annoncer le dîner-concert du club de Montreuil et ses vallées, le 10 décembre, au casino Barrière du Touquet. C'est en effet le club de notre invité...

Brioche : jusqu'ici, la clinique des Flandres ne répond pas à Pierre Steegmuller ; Jacques Dekyndt voudrait étoffer l'équipe du CHD, le vendredi 9 décembre.

Jacques Minet voudrait que les participants à la soirée du 10 décembre s'inscrivent. Il a présenté le menu « poisson » du jour, en l'absence de Benoît (actuellement à Bordeaux) : Haddock et saumon puis aioli maison avec pour finir une glace au spéculoos.

Jean-Claude GABANT

